

Département du Var

# FLAYOSC



## 4.2 Règlement graphique

### Extrait du zonage avant et après mise en compatibilité du PLU par la déclaration de projet.

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1 :

- engagée par DCM du 3 mars 2020

Document soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées.

2021



**Légende des extraits cartographiques suivants**

- A** Zone
- Ah** Secteur
-  Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.151-31
-  Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
-  Eléments de paysage et sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme
-  Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger
-  Secteur de mixité sociale
-  Elément du patrimoine identifié au sens de l'article R.151-41
-  Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination R.151-35
-  Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration
-  Schéma directeur des eaux pluviales Aléas débordements, ruissellements
-  Diversité commerciale au titre de l'article R151-37-4°
-  Gîte à chiroptères

**Localisation des extraits du zonage sur le territoire communal**





